



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 30 novembre 2011

Communiqué de presse

DEUX ECOQUARTIERS DU NORD-PAS-DE-CALAIS PRIMES AU PALMARES NATIONAL 2011 : LE GRAND PRIX NATIONAL POUR LA ZONE DE L'UNION - ROUBAIX-TOURCOING-WATTRELOS - ET LE PRIX DE L'APPROCHE ECOLOGIQUE GLOBALE POUR LE NOUVEAU MONS



Monsieur le Préfet de région se réjouit de la place importante du Nord-Pas-de-Calais au palmarès national 2011 des meilleurs projets d'écoquartiers qui a été dévoilé le 30 novembre par Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat au Logement. Ce palmarès s'inscrit dans la dynamique qui a été lancée par le Grenelle de l'Environnement, pour concevoir une ville plus durable.

Sur 400 projets, dont 21 déposés en Nord-Pas-de-Calais, le jury national a décerné le Grand Prix National à la zone de l'Union (Roubaix-Tourcoing-Wattrelos) et le Prix de l'Approche écologique globale au Nouveau Mons (Mons-en-Baroeul).

C'est une grande fierté pour la région. Ces prix récompensent des années d'engagement sur le plan local pour mener à bien des projets ambitieux, fortement soutenus par l'Etat, notamment pour la zone de l'Union.

Par de nombreux aspects, le projet de l'Union s'inscrit dans une démarche d'exemplarité : son approche intercommunale, la question de l'intégration du passé historique du site et de son avenir, et la prise en compte du besoin des habitants (logement, nature en ville) et de leur santé (traitement des pollutions). L'appui du projet sur des pôles d'excellence économique (textile, image) laisse augurer d'un futur lieu de vie qui s'inscrit dans l'ambition d'une ville dense et intense, au sein de laquelle de véritables démarches intégrées en termes de mobilité permettent de traiter la place de la voiture de manière raisonnée.

Quant au projet du Nouveau Mons, qui bénéficie d'une situation privilégiée au cœur du tissu urbain et des transports de l'agglomération lilloise, consiste en la rénovation urbaine de la ZUS de Mons en Baroeul et fait l'objet d'une convention avec l'ANRU, prévoyant la réhabilitation de 990 logements, la démolition de 393 logements, la construction de 330 logements dont 55% social (locatif et accession), l'installation de nouveaux équipements publics, le réaménagement d'axes urbains, l'extension du réseau de chaleur, la création de jardins familiaux tout en retissant des liens avec le Vieux Mons. A noter également l'utilisation des énergies renouvelables pour certaines constructions (capteurs solaires pour 50% des logements neufs et les équipements) et la mise en place de membranes photovoltaïque sur certains équipements publics. La fonction écologique des espaces verts est quant à elle développée dans la requalification des espaces publics (créations de noues pour la gestion des eaux pluviales, etc.).

Christine Diéval - Responsable communication
Alain Mazoyer - Chef du service ECLAT

03 20 13 48 76
06 76 80 02 56
03 20 40 43 15

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
alain.mazoyer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – BP 259 - 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr